



Conseil Citoyen de CITE

COMPTE RENDU DU 28 FEVRIER 2017

Présents : 9 membres : Mmes Jaquin, Turlonias, Ouzounian, Humbert, De Zarate - Mrs Verhaegue, Hurtado, Flores, Sablayrolles

Excusés : M. Lenhardt, Mme Flautre

Ordre du jour :

- Élection Coordonnateur, coordonnateur adjoint
- Arrêté Municipal "Déjections Canines"
- Compte rendu de la réunion sur le stationnement (23/01 Palais du Travail)
- Point sur les inter commissions :Les incroyables comestibles
- Un nouveau dossier : Pollution bras d'eau quartier des Peupliers

1°) - Élection Coordonnateur, coordonnateur adjoint :

Les membres présents ont votés à unanimité la reconduction des membres élus, à savoir, Coordonnateur P. Sablayrolles, et coordonnateurs adjoints, S Flautre et A. De Zarate.

2°) - Arrêté Municipal "Déjections Canines"

Mme Ouzounian nous fait part de son courrier adressé à Monsieur le Maire ; Elle souhaite ainsi que Mme Humbert, qu'un partie des pelouses soit accessible aux chiens . Le nombre de Quatre canisettes sur l'ensemble de la ville n'est pas suffisant : Jardin St Paul, Jardin de la révolution, Impasse Turgot, rue de Savoie.

3°) - Compte rendu de la réunion sur le stationnement (23/01 Palais du Travail) Envoyé par messagerie.

Loi MACTAM, 1200places de stationnement au tarif de 90ctpar heure. M Verhaeghe considère que seuls les avis des commerçants semblent avoir été pris en compte.

4°) Point sur les inter commissions :Les incroyables comestibles

Mme De Zarate, nous présente son projet de replantation d'arbres et nous a renouvelé son invitation à la journée de la terre qui aura lieu le 22 Avril

5°) - Réunion le 8 Mars avec les riverains 18h30 devant Victor Hugo :

Présence de Mme Jaquin, M. Flores et M. Verhaeghe

6°) - Un nouveau dossier : Pollution bras d'eau quartier des Peupliers

Suite à la demande de nettoyage du canal de la Mayral, découverte d'un problème de pollution de ce canal, qui semble servir en cas de fortes pluies, de déversoir à l'usine de Malvesi. Venue lors de notre réunion du 7 mars d'un représentant de Rubresus. Proposition de faire effectuer des analyses des eaux de ce canal moyennant 4900€.



Question :

Nous avons appris que les cérémonies de mariage auront lieu à la mairie annexe de Montplaisir, et que les démarches administratives (carte d'identité....) auront lieu à la Mairie. Pourquoi ne pas faire effectuer ces démarches à la Mairie annexe de St Jean St Pierre, ou l'on peut contrairement au centre-ville ou la circulation est quasiment interdite, bénéficier d'un grand parking.



Narbonne

Réponse Ville de Narbonne

Les démarches de carte d'identité et passeport sont effectués à la Mairie Annexe de la Maison Des Services (St Jean St Pierre) depuis sa création en 2001

La création de «l'Espace Formalités » à l'Hôtel de ville permettra de développer l'attractivité Economique et Culturelle du Cœur de ville.

Les Cérémonies de mariage depuis quelques années ont bien lieu à la Mairie Annexe de Montplaisir à partir du mois de mai.

**Prochaine réunion fixée au Mardi 7 mars 2017 à 18H30
Salle Polyvalente du CCAS - rue benjamin CREMIEUX**

**Ordre du Jour :
Point sur l'avancement de nos demandes
Venue de M. Martinez
Dossier Malvesi**